



www.chiensguides.fr

ESSENTIEL 2020

Offrir autonomie et mobilité aux personnes aveugles ou malvoyantes

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE-DÉCRET DU 26 AOÛT 1981



**LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES**

Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles



Paul CHARLES
Président



Chère amie, cher ami des chiens guides,

En 2020, année certes peu commune, nos émotions, nos espoirs, ont été mis à rude épreuve.

Nous avons pu constater le réveil de valeurs, peut-être enfouies au fond de nous-mêmes.

Face à une pandémie sans pareille, qui a touché beaucoup de nos proches, nous, les associations de chiens guides, nous sommes retrouvées dans nos engagements de solidarité, d'entre-aide, de partage, de soutien, d'espérance, que l'on peut réunir sous une dénomination générale « **les valeurs humaines** ».

Certes, notre capacité à atteindre, comme espéré, le nombre prévu de remises de chiens guides aux personnes en situation de handicap visuel a été altérée.

Toutefois l'ensemble des écoles fédérées a répondu présent et s'est adapté en mettant en place des normes sanitaires drastiques nous permettant de poursuivre la mission, d'**éduquer**, de **remettre** des chiens et d'assurer l'accompagnement des maîtres de chiens guides.

C'est grâce à votre confiance et à vos dons que nous avons pu maintenir notre activité tout en faisant face à ces charges supplémentaires : masques, gels hydroalcooliques, équipements permettant le respect de la distanciation physique et investissements matériels permettant le déploiement du télétravail.

Nous sommes au cœur d'une tempête sanitaire mondiale, comme jamais vécue par beaucoup de nous. Il est impératif de mettre la solidarité et l'entraide au premier rang de nos actions.

Ensemble agissons, et maintenons un regard vigilant et prévenant sur ceux qui sont dans le besoin et souffrent d'un handicap visuel.

Au nom de tous les bénévoles, les salariés et les maîtres de chiens guides, je tiens à vous renouveler mes plus vifs remerciements pour votre confiance et votre soutien.



Fondée en 1972, la **Fédération Française des Associations Chiens guides d'aveugles** (FFAC) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1981.

Mouvement uni dans une Fédération, la FFAC regroupe :



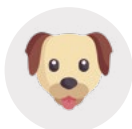
10
Associations
régionales



17
Centres
d'éducation



2
Associations
nationales



1
Réseau d'élevage
de chiots

Partout en France nous agissons au quotidien au plus près des personnes déficientes visuelles.

Les valeurs des chiens guides

- 1** Le respect de la personne déficiente visuelle,
- 2** La qualité de la sélection et de l'éducation des chiens,
- 3** La qualité de la remise et du suivi des équipes,
- 4** La remise gratuite du chien,
- 5** Le non démarchage à domicile, y compris téléphonique.

Les missions de la Fédération

PROMOTION	SOUTIEN	FORMATION	ACCESSIBILITÉ	INTERNATIONAL
centre ses interventions et services sur les chiens guides qui restent le moyen prioritaire d'aide au déplacement des personnes déficientes visuelles.	aide ses associations membres à promouvoir et à mettre en place les services qu'ils fournissent aux personnes déficientes visuelles pour faciliter leur mobilité.	organise et finance les formations de moniteurs et d'éducateurs.	entretient des relations avec les pouvoirs publics et de nombreux partenaires associatifs pour contribuer à l'amélioration des droits des personnes déficientes visuelles.	est membre de la Fédération Européenne (EGDF) et la Fédération Internationale du Chien Guide (IGDF). Participe notamment au processus européen de normalisation des chiens guides et d'assistance.

Le modèle socio-économique

Le mode de financement de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles repose exclusivement sur la générosité du public dont 70% provient des legs et 30% des dons.

Un immense merci pour votre soutien. Sans l'aide de nos donateurs, bienfaiteurs et bénévoles, aucune de nos actions ne serait possible !

L'exigence qualitative au cœur de notre mission



L'exigence qualitative se trouve dans le réseau fédéré qui remet et suit plus de 90 % des équipes actives (maître/chien guide) dans notre pays.

La mise en œuvre de plans d'aides pluriannuels permet aux Associations, tant pour leur fonctionnement que l'investissement, de conduire leurs projets de développement. Elle concerne particulièrement en 2020 le centre d'élevage du CESECAH, l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles (ANM'Chiens guides), les Associations de Chiens Guides de Paris, d'Ile-de-France, de Lyon-Centre Est, et du Grand Sud Ouest Aliénor-Bordeaux.



Quelques chiffres clés 2020

Réseau élevage

Le CESECAH à Lezoux, le centre Jacques Bouniol à Buc, la Maison du chiot à Angers, ainsi que la Fondation Frédéric Gaillanne à L'Isle-sur-la-Sorgue ont fait naître 363 chiots en 2020 :

- CESECAH : 281
- Maison du Chiot : 22
- Jacques Bouniol : 42
- Fondation Frédéric Gaillanne : 18



Formations

- 11 stagiaires en formation de moniteurs et 20 stagiaires en formation d'éducateurs ;
- Formation des Ambassadeurs maîtres de chiens guides d'aveugles ;
- Formations continues techniques, sociales, gestion, communication...



Les élèves de la 27^{ème} promotion de moniteurs de chiens guides d'aveugles en formation pratique à Cibeins

Remise de chiens guides : 162 (*)

(*) 65 chiens de moins qu'en 2019, impact direct du contexte sanitaire ; nous avons continué à éduquer les chiens mais nous avons dû reporter certaines remises aux personnes déficientes visuelles à 2021.



5 886 chiens
remis depuis
1967 dans le
réseau fédéré.

L'accessibilité des Maîtres de Chiens Guides :

En 2020, l'Association Nationale des Maîtres de chiens guides a recensé **42 cas de refus** d'accès pour les maîtres et leur chien guide.



Administrations :
5 refus



Commerces :
7 refus



Hébergements :
4 refus



Loisirs actifs
3 refus



Restauration :
6 refus



Santé :
6 refus



Taxis :
2 refus



**Transports
aérien :**
1 refus



Milieu Pro (santé – cabinet
de kinésithérapie) :
1 refus

« Privé » (PB de détente du
chien durant le 1^{er} confinement
dans la cour de la copropriété) :
1 refus



**Pour : 22
femmes**



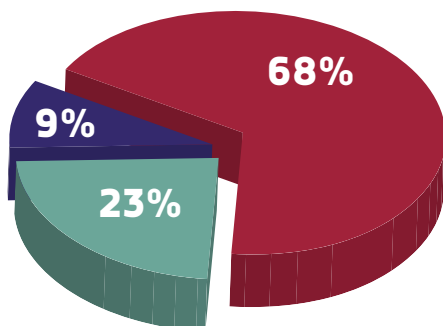
**Pour : 20
hommes**

Présentation synthétique de nos comptes 2020

Des fonds utilisés pour remettre des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes.

68 % des emplois (dépenses) sont affectés aux missions sociales.

Emplois en 2020



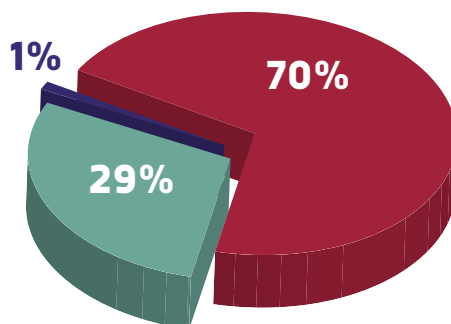
- Missions sociales : **68 %**
- Frais de recherche de fonds (Dont campagne legs) : **23 %**
- Frais de fonctionnement : **9 %**

Emploi des fonds reçus

Les emplois de la FFAC, d'un montant de 8 215 K€ se répartissent de la manière suivante :

- 68 % des emplois (missions sociales) sont destinés aux associations fédérées permettant la poursuite du plan de développement ambitieux du mouvement tant en fonctionnement qu'en investissement, à la formation des moniteurs, des éducateurs et des bénévoles, aux campagnes de communication, d'information au public portant sur l'accessibilité et l'utilité du chien guide pour les personnes aveugles ou malvoyantes, au conseil, à la promotion et au renforcement du réseau chien guide en mutualisant les bonnes pratiques dans tous les domaines.
- 23 % sont des frais de collecte, dont la campagne nationale des legs, partagée avec les associations membres.
- 9 % sont des frais de fonctionnement de la Fédération.

Ressources en 2020



- Ressources collectées liées à la générosité du public (Legs) : **70 %**
- Ressources collectées liées à la générosité du public (Dons) : **29 %**
- Autres produits de l'année : **1 %**

Ressources :

Les ressources de l'exercice s'élèvent à 12 M€ reposant exclusivement sur la générosité du public. La FFAC respecte scrupuleusement l'affectation des dons demandée par les donateurs.

La grande chaîne de solidarité que forment les bénévoles, les professionnels, les donateurs, permet de poursuivre notre plan de développement au service des personnes aveugles et malvoyantes.

Au nom de ceux que nous aidons, un grand merci à tous !





Marcel Lanier
Trésorier

L'équilibre financier de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles

ACTIF (NET)	"Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)"	"Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)"	PASSIF	"Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)"	"Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)"
1- ACTIF IMMOBILISE	7 105 589	678 070	1- FONDS PROPRES	20 239 283	8 894 792
• Immobilisations incorporelles et corporelles	6 435 489	677 970	dont		
dont biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 853 025	-	• Fonds propres avec ou sans droit de reprise		
			• Réserves	8 838 645	4 980 322
• Immobilisations financières	670 100	100	• Report à nouveau	7 427 699	56 146
			• Excédent ou déficit	3 972 938	3 858 323
2- ACTIF CIRCULANT	24 079 337	22 035 748	2- FONDS DEDIES ET FONDS REPORTEES	7 025 659	-
dont					
• Valeurs mobilières de placement	-	-	3- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	106 710	40 457
• Disponibilités	21 405 858	21 406 491			
			4- DETTES	3 813 274	13 778 570
3- AUTRES	-	-			
			5- AUTRES		
TOTAL GENERAL	31 184 927	22 713 818	TOTAL GENERAL	31 184 927	22 713 818

Ce bilan reflète la situation patrimoniale de la FFAC en fin d'exercice 2020. Il traduit ce que la Fédération possède à l'actif ainsi que le niveau de ses ressources et de ses dettes.





Compte d'Emploi des Ressources (CER)

COMPTÉ D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOÛT 1991)			
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES		1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
1.1. Réalisées en France	5 582 549	1.1. Cotisations sans contrepartie	1 190
1.2. Réalisées à l'étranger	-	1.2. Dons, legs et mécénats	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 884 133	- Dons manuels	3 532 412
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	748 618	- Legs, donations et assurances-vie	8 511 962
		- Mécénats	-
		1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	109 466
TOTAL DES EMPLOIS	8 215 299	TOTAL DES RESSOURCES	12 155 031
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	70 380	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	6 114
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 875 465	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	
TOTAL	12 161 145	TOTAL	12 161 145
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		EXERCICE 2020	
En début d'exercice		16 258 722	
En fin d'exercice		19 559 693	

Les comptes de la FFAC reflètent les priorités d'actions choisies par son Conseil d'Administration. Les moyens mis en œuvre sont affectés à l'accompagnement de nos projets. Les apports liés à la générosité du public sont répartis entre la promotion de la cause des chiens guides, le soutien aux Associations, au centre d'élevage et à l'association des maîtres de chiens guides. Les frais de recherches de fonds et de fonctionnement sont limités et maîtrisés.

La FFAC durant cette année 2020 a continué à animer le réseau et défendre les intérêts des chiens guides. Elle a dû aménager toutefois son fonctionnement et reporter certaines actions ce qui explique que certaines charges n'aient pas été engagées.

La Fédération a réussi également à maintenir un dispositif de formation et des actions permettant de soutenir activement les associations de chiens guides.

La Fédération aura versé, lors de ces 6 dernières années, 31 M€, pour répondre aux besoins d'investissement et de fonctionnement des associations fédérées.

Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont Générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 155 031	12 155 031
dont dons, legs et mécénat		
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	96 905	
dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises		
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	568	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 114	6 114
5- UTILISATIONS DES FONDOS DEDIES ANTERIEURS		
TOTAL	12 258 618	12 161 145
CHARGES PAR DESTINATION		
1- MISSIONS SOCIALES	5 582 549	5 582 549
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS	1 884 133	1 884 133
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	748 618	748 618
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	70 380	70 380
5- IMPOT SUR LES BENEFICES		
6- REPORTS EN FONDOS DEDIES DE L'EXERCICE		
TOTAL	8 285 680	8 285 680
EXCEDENT OU DEFICIT	3 972 938	3 875 465

Politique de réserves

Les fonds propres et réserves représentent près de 30 mois d'activité de l'association, durée raisonnable et nécessaire pour faire face aux aléas conjoncturels de collecte pour une association dépendant exclusivement de la générosité du public.

Faisant appel à la générosité du public, la Fédération Française des Associations de Chiens guides peut être contrôlée à tout moment par la Cour des comptes ou l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS). Nos comptes sont certifiés par les Commissaires aux Comptes du cabinet Ernst and Young (EY).

Nos rapports annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et disponibles sur notre site internet www.chiensguides.fr.



💖 *Merci de votre confiance et de votre générosité dont les personnes déficientes visuelles et leurs chiens guides ont tant besoin* 💖



LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES

Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles

71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS

Tél : 01 44 64 89 89

www.chiensguides.fr

federation@chiensguides.fr



Association sans but lucratif -Loi 1901 - Reconnue
d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81